



INSCRIPTION Cadets de Genève, voyage au Japon du 27 mars au 9 avril 2021

1 formulaire d'inscription par musicien de l'Harmonie 1 ou tambours A

à retourner dûment complété d'ici au **mardi 17 décembre 2019**

Nom **complet** _____

(tel que mentionné sur la pièce d'identité)

Prénom(s) _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____

Nationalité(s) _____

Adresse complète _____

Email _____

n° de tél. fixe + natel _____

Ecole ou employeur _____

(coordonnées complètes) _____

Restrictions alimentaires avérées _____

Particularités médicales _____

Le musicien précité a pris connaissance du courrier concernant le voyage des Cadets de Genève, prévu au Japon du samedi 27 mars au 9 avril 2021, et participera ou ne participera pas, le cas échéant merci d'indiquer pour quel(s) motif(s) : _____

Un voyage au Japon nécessite, pour les suisses ou membres de l'UE, d'être titulaire d'un passeport valable. Pour les autres nationalités, merci de contacter la direction de l'école pour coordonner les éventuelles demandes de visa. Les frais de visa sont à la charge des parents ou du cadet majeur.

Engagement personnel de chaque participant

Par sa signature, chaque musicien (mineur ou majeur) ou participant au voyage au Japon en mars-avril 2021, s'engage au respect des autres participants ainsi que des consignes données.

Suite au verso, tourner la page !



INSCRIPTION Cadets de Genève, voyage au Japon du 27 mars au 9 avril 2021

1 formulaire d'inscription par musicien de l'Harmonie 1 ou tambours A
à retourner dûment complété d'ici au **mardi 17 décembre 2019**

Responsabilité médicale

Par leur signature, tant le participant majeur au voyage que le répondant légal d'un participant mineur, acceptent que l'école prenne toutes les mesures qu'elle jugera utile en cas de problèmes médicaux, d'entente avec le répondant médical de l'école, sans en référer préalablement avec les parents.

Confirmation d'inscription

Une facture sera adressée à chaque participant ou famille de participants.

Le versement du premier acompte à **fin avril 2020** équivaut comme confirmation d'inscription définitive.

Le deuxième acompte devra être payé à **fin janvier 2021**.

Genève, le 22 novembre 2019

Signature du musicien :

Signature du représentant légal pour les participants mineurs :

A retourner impérativement dans le casier du directeur de l'école M. Pierre-Alain Bidaud, dûment complété, d'ici au mardi 17 décembre 2019